19 FORMATION
Actions de formation

LIVRET D'ACCUEIL

Version 2

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION
moncompteformation.gouv.fr

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION
BILAN DE COMPETENCES

34 Rue Henri Rey, 26000 VALENCE – Tél : 04 75 44 44 22 – Mail : contact@19-formation.com
Siret : 347 745 028 000 22 - NAF : 8559A - N° déclaration d'activité : 82 26 00303 26 *(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)*
www.19-formation.com

19 FORMATION

Actions de formation

BIENVENUE !

Votre formation commence et pour vous guider au mieux durant tout votre parcours, vous trouverez dans ce livret toutes les informations utiles.

AU SOMMAIRE

- 19 Formation
- Notre équipe
- Nos locaux
- Nos formations
- Sur mesure
- Audit et qualité
- Nos certifications
- Accessibilité
- Les modes de financements
- Infos pratiques
- Charte CPF
- Règlement intérieur
- Charte de protection des données
- CGV

19 FORMATION

Actions de formation

19 FORMATION

Bienvenue chez 19 Formation !

19 Formation est un centre de formation sur mesure. Basé à Valence – au 34 Rue Henri Rey – dans la zone artisanale Briffaut, 19 c'est surtout une histoire de valeurs, plus d'une trentaine d'années d'actions de conseils et de formations, des milliers de personnes formées et d'heures dispensées au service des entreprises de la région et partout en France.

Nous formons un public varié, demandeurs d'emplois, salariés, cadres, ingénieurs, dirigeants, ... venant de tous secteurs d'activités, industrie, agroalimentaire, automobile, BTP, commerce, collectivités, médical...

Notre offre de formation de plus de 300 modules, réparties en 3 pôles : Langues | Bureautique-Informatique | Tertiaire

C'est à travers une réelle volonté de mettre l'humain au centre de nos préoccupations que nous voyons notre métier. Cette approche se traduit par 5 valeurs qui s'expriment au quotidien dans tous les actes et les démarches de notre équipe :

Écoute

Quel que soit le cadre de votre démarche, nous sommes attentifs à vos souhaits et vos attentes afin de vous proposer la solution la plus adaptée. Nous nous employons chaque jour à vous apporter les solutions les plus pertinentes par l'application de notre politique du sur-mesure pour chaque action envisagée. Nous accordons une grande importance à vos retours tout au long de la formation :

- Audit écrit et oral,
- Préconisation et proposition de programme,
- Planification et choix du formateur,
- Évaluation à chaud de votre satisfaction à mi-parcours,
- Évaluation de fin de formation à froid,

Réactivité

Quelles que soient la complexité, l'ampleur ou la zone géographique de votre projet de formation, nous faisons preuve de réactivité. Nous recherchons au quotidien les conseils et les solutions les plus adaptés.

19 FORMATION

Actions de formation

Adaptabilité

L'adaptabilité, étroitement liée à notre politique du sur-mesure est une de nos plus grandes forces. Proche de vous, nous apportons pour chaque situation une proposition adéquate tout en respectant vos besoins. Nous sommes en mesure d'anticiper les aléas de votre environnement et les conséquences qui en découlent pour maintenir une formation efficace.

Professionnalisme

Notre équipe, composée de formateurs, consultants et intervenants experts dans leurs domaines de compétences, allie qualités relationnelles, sens de la pédagogie et une réelle maîtrise de la matière enseignée. Tous justifient d'une solide expérience opérationnelle et renforcent de manière continue leur savoir-faire dans leurs activités de conseil et de formation. Les valeurs communes qui nous animent nous permettent de construire en collaboration avec vous des modules sur mesure respectant vos priorités.

Efficacité

L'écoute, la réactivité, l'adaptabilité et le professionnalisme sont pour nous les 4 valeurs faisant exister la 5ème. L'efficacité d'une formation est primordiale. Apprendre, progresser, maîtriser, sont des facteurs clés d'accomplissement et de valorisation tant personnels que professionnels. Sans cesse en quête d'amélioration, les démarches qualités (évaluations, certifications) mises en place sont pour nous autant de retours précieux nous permettant d'innover et de faire évoluer nos méthodes d'apprentissage.

Innovation & formation

19 Formation et le plaisir d'innover :

- Travailler en collaboration avec nos intervenants sur les possibilités et la création de processus pédagogiques innovants et efficaces,
- Veiller aux avancées technologiques pour apporter une réelle plus-value,
- S'inspirer de différents secteurs d'activités,
- Suivre les évolutions structurelles, l'émergence de nouveaux métiers et modes de travail pour lesquels nous pourrons proposer les formations du futur.

Nos engagements : efficacité, accessibilité, interactivité, modularité, technologie, ludique.

Notre approche

Chez 19 nous tenons à vous accompagner, l'important pour la réussite de votre projet est de bien valider les différentes étapes dans la construction de celui-ci. Avoir un besoin, un objectif, prendre ou avoir le temps nécessaire à la réalisation de votre formation mais également choisir le moment opportun. Nous vous invitons à consulter les différents Avis ainsi que notre page Témoignages.

19 FORMATION

Actions de formation

Nos résultats

À l'issue d'une formation, notre taux de satisfaction globale est de 95%.

Notre réseau

Les centres de formation partenaires nous permettent d'assurer une présence nationale. Ces centres à taille humaine partagent nos valeurs, ils sont conformes à l'identité et l'image de 19 Formation et portent les principes de qualité, réactivité et respect des engagements qui sont les nôtres.

19FORMATION

Actions de formation

NOTRE ÉQUIPE

Vos interlocuteurs tout au long de votre parcours de formation :

Nelly

Elodie

Betty

Nos formateurs

Angela, Annabelle, Anne, Brandy, Candyce, Carole, Caroline, Catherine, Chrystel, Christian, Corentin, Christophe, Dorothée, Eddy, Edith, Elise, Emmanuel, Eric, Flore, François, Françoise, Greta, Guillemette, Jane, Jean, Jean-Christophe, Laure, Laurent, Lilly, Loran, Lydie, Lysiane, Mariangela, Marie, Marlène, Maryse, Mathieu, Miran, Monica, Nathalie, Nichole, Nines, Olivier, Pascal, Patrick, Pierre, Romain, Sandrine, Santillane, Serge, Stéphane, Stéphanie, Tara, Tony, Véronique,

Passionnés, nous nous appuyons sur une équipe de plus de 50 intervenants experts dans leurs domaines :

19FORMATION

Actions de formation

NOS LOCAUX

Nos locaux

Construits en 2012 au cœur de la zone artisanale Briffaut Est, nos locaux d'une superficie de 260m² ont été pensés pour vous accueillir au quotidien de façon optimale :

- Bâtiment ERP de plain-pied accessible aux personnes à mobilité réduite,
- 3 salles équipées et dédiées aux formations bureautique, informatique et tertiaire,
- 5 salles de langues,
- Un accueil spacieux et chaleureux,
- 1 salle de préparation et d'accès aux ressources pédagogiques,
- Simplicité d'accès et de stationnement (parking privé).

NOS FORMATIONS

Langues

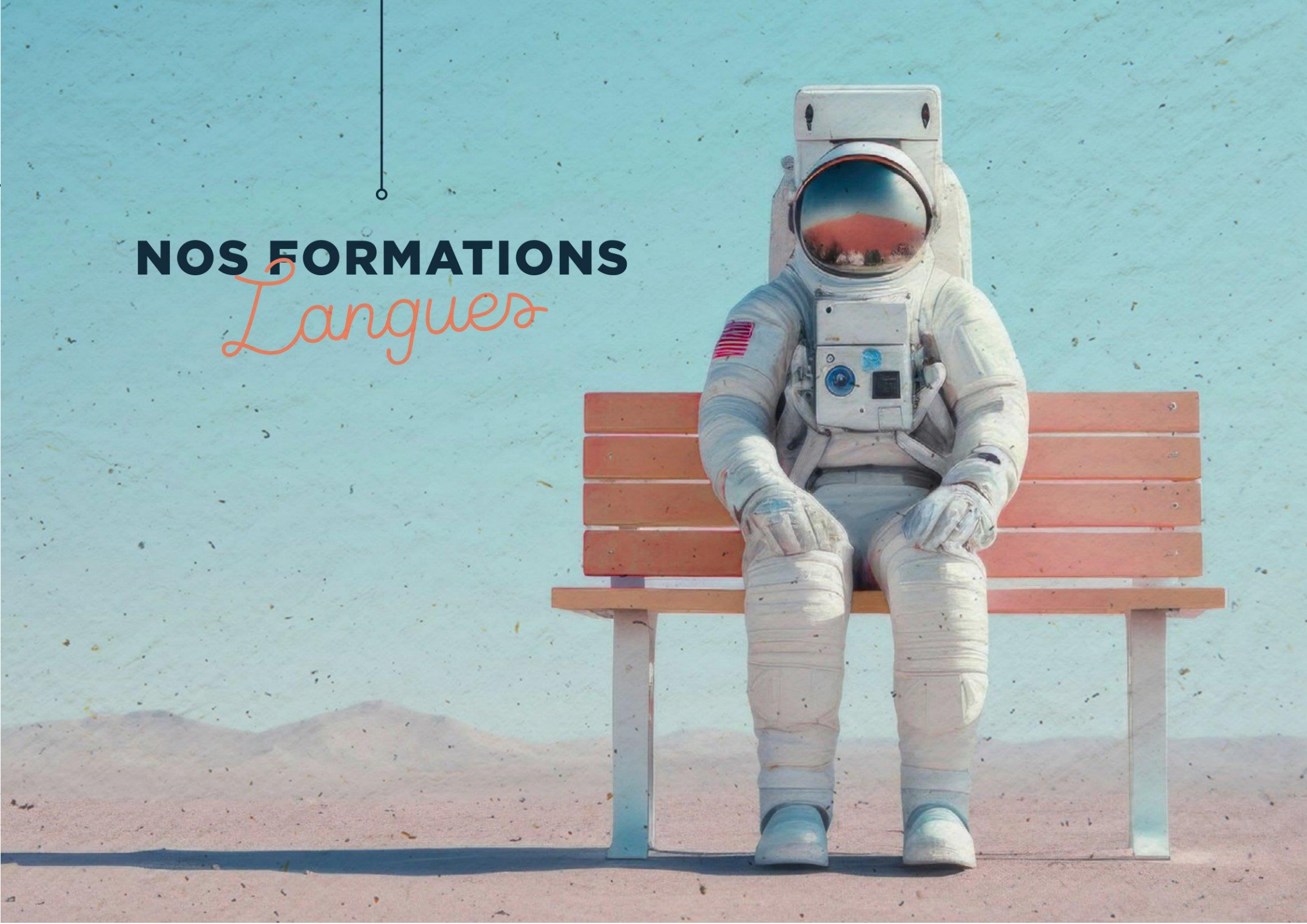

Stop à la barrière de la langue !

Vous rêvez de vous expatrier, de voyager ou tout simplement d'améliorer votre employabilité ? Créons le parcours qui vous ressemble !

UN MONDE À DÉCOUVRIR

› Anglais
› Espagnol
› Italien
› Allemand
› Portugais
› Russe
› Chinois
› Japonais
› Néerlandais
› Français *(FLE, alphabétisation, orthographe)*
› Langue des Signes Française

UNE PALETTE PÉDAGOGIQUE MODULABLE

› Formation individuelle ou collective
› En présentiel, téléphone, visio
› Semi-intensif, intensif, immersif
› Préparation aux certifications

NOS + :

› Un cadre chaleureux
› Des parcours personnalisés
› Du lundi au vendredi de 8h à 19h
› Des formateurs natifs !

Notre Top 3 FORMATIONS LANGUES

01 **Langue de Shakespeare**
Durée : 20h

02 **Un mail sans faute**
Durée : 7h / 1 jour

03 **Langue des signes française**
Durée : 30h

NOS FORMATIONS

Informatique

Entrez dans la matrice !

Traitement de textes, tableurs, création graphique, développement web, gestion de projets, partage... Polissez votre expertise !

RIEN NE VOUS ARRÊTE !

- **Bureautique :** *Microsoft Office, Google Workspace, iWork, Libre Office, Open Office...*
- **Création graphique & vidéos :** *Adobe Creative Cloud, Gimp, Inkscape, Scribus...*
- **Web :** *Réseaux sociaux, Wordpress, Marketing digital...*
- **CAO / DAO / 3D :** *AutoCad, SolidWorks, Draftsight, Sketchup, Illustrator, InDesign...*
- **Systèmes & réseaux :** *Windows, Linux, Citrix...*
- **Base de données :** *SQL, PostgreSQL, Oracle, Power BI...*
- **Langages & développement :** *Javascript, HTML, Python...*
- **Conduite & gestion de projets :** *MS Project, méthode Agile...*
- **Collaboratif :** *Office 365, Sharepoint, Exchange...*

UNE PALETTE PÉDAGOGIQUE MODULABLE

- Intra ou inter-entreprise
- Formation individuelle ou collective
- En présentiel, téléphone, visio

NOS + :

- **Des parcours personnalisés**
- **Des formateurs experts**
- Des outils informatique performants
- Des formations certifiantes

Notre Top 3 FORMATIONS INFORMATIQUE

01 **Optimiser sa messagerie**
Durée : 7h / 1 jour

02 **Trucs & astuces bureautique**
Durée : 7h / 1 jour

03 **L'essentiel Office 365**
Durée : 7h / 1 jour

NOS FORMATIONS

Tertiaire

Upgradez vos compétences !

Nouveau poste, nouvelle fonction, nouvelles responsabilités, prenez confiance et consolidez vos savoir-faire & savoir-être !

VISEZ PLUS HAUT !

- **Management :** *Nouveau manager, management d'équipe, transversal, de proximité...*
- **Efficacité professionnelle :** *Gestion du stress, prise de parole en public, Soft skills...*
- **Marketing & communication :** *Web, stratégie, référencement...*
- **Ressources Humaines :** *GPSE, recrutement, entretiens pro & annuels...*
- **Comptabilité, achats & fiscalité :** *Paie, bilan, TVA, factures et négociations fournisseurs...*
- **Excellence opérationnelle :** *amélioration continue, lean management...*

UNE FORMATION QUI VOUS CORRESPOND !

- Intra ou inter-entreprise
- Formation individuelle ou collective

NOS + :

- **Des parcours personnalisés**
- **Des approches conventionnelles ou différentiantes**
- Des formateurs experts

Notre Top 3 FORMATIONS TERTIAIRE

01 **Manager, mobiliser, motiver**
Durée : 7h / 1 jour

02 **Plus organisé, moins stressé**
Durée : 7h / 1 jour

03 **Recruter sans discriminer**
Durée : 7h / 1 jour

NOS FORMATIONS
Spécifiques et règlementaires

Repoussez vos limites !

Mise en conformité, nouvelles règlementations, évolutions légales, responsabilités sociétales et intelligence artificielle...
Des sujets où l'à peu près n'a pas sa place !

POUR MAÎTRISER !

- **QSE :** *CSE, SSCT, responsable qualité, auditeur, RSE, environnement...*
- **Référent :** *harcèlement, handicap, sécurité...*
- **Document unique**

POUR VOIR + LOIN !

- **Ressources Humaines :** *RPS (Risques Psycho-Sociaux),...*
- **Santé mentale**
- **QVCT** *(Qualité de Vie et Conditions de Travail)*
- **Intelligence Artificielle**

UNE FORMATION QUI VOUS CORRESPOND !

- Intra ou inter-entreprise
- Formation individuelle ou collective

NOS + :

- **Des parcours personnalisés**
- **Des approches conventionnelles ou différentiantes**
- Des formateurs experts

Notre Top 3 FORMATIONS SPÉCIFIQUES & RÈGLEMENTAIRES

01 **Intégrer l'IA à son quotidien pro**
Durée : 7h / 1 jour

02 **QVCT : à la recherche du bonheur**
Durée : 7h / 1 jour

03 **CSE-SSCT : premier mandat**
Durée : 35h / 5 jours

19 FORMATION
Actions de formation

SUR MESURE

Sur mesure

Parce que chaque personne est différente, les besoins et les objectifs sont multiples. Chez 19 Formation, nous mettons toute notre énergie et notre expérience à votre service afin de proposer la solution la plus adaptée pour une efficacité optimale.

Quelles que soient vos attentes, nous mettons notre palette de modules adaptatifs à votre service. Pour chaque action envisagée, nous procédons à un recueil des besoins et un audit qualitatif. Cette étape primordiale pour le bon déroulement d'une action de formation nous permet de vous proposer un contenu pédagogique, une durée et un formateur en adéquation avec votre niveau et la progression recherchée.

Chaque action de formation menée est pour nous un projet à part entière. L'importance de la concordance entre les moyens mis à disposition et les objectifs à atteindre est au cœur de nos préoccupations pour votre réussite professionnelle et personnelle.

Nous proposons des services permettant de répondre de la manière la plus adaptée aux actions envisagées :

- En inter-entreprises ou en intra entreprise,
- Dans nos locaux ou au sein de votre entreprise et partout en France,
- Du catalogue de programmes standards aux programmes sur mesure,
- Formations en présentiel, par téléphone, visio, e-learning, immersion,
- Formations individuelles ou en groupe,
- Formateurs/consultants experts dans leur domaine.

19FORMATION
Actions de formation

AUDIT ET QUALITÉ

Il s'agit pour nous d'utiliser à bon escient les bons outils au bon moment :

AVANT

Afin d'assurer une progression pédagogique de qualité, le stagiaire passe un test afin de déterminer son niveau avant le début de la formation. Ce test a pour but d'adapter la formation et le programme à chaque participant.

- Test online
- Test oral (par téléphone ou en présentiel)
- Audit
- Analyse des besoins
- Élaboration du cahier des charges
- Conseils, préconisations, propositions

PENDANT

Suivi et mise au point à chaque début de session

Le suivi d'exécution de la formation est assuré par le formateur qui complète avec le stagiaire une feuille d'émargement.
Régulièrement, au cours de la formation, le formateur évalue la progression du stagiaire par des révisions des séances précédentes composées d'exercices oraux et écrits. Ces évaluations permettent de valider l'atteinte des objectifs par les stagiaires.

Évaluation à chaud du stagiaire à mi-parcours (pour les formations longues)

A la mi-parcours de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction. Après dépouillage et synthèse, nous faisons un premier bilan de la formation avec l'équipe pédagogique. Un échange téléphonique ou présentiel avec le stagiaire permet de soulever les points à améliorer.

Chaque formateur possède ses supports et outils pédagogiques, matériels et logiciels lorsque la formation est réalisée en intra entreprise ou au domicile du stagiaire. Le matériel nécessaire à la bonne exécution de la formation est présent dans les différentes salles de formation des locaux de 19 Formation.

APRÈS

À la fin du stage, le stagiaire remplit un questionnaire d'évaluation final afin de mesurer le degré de satisfaction générale. Cette évaluation a pour but d'améliorer en permanence la qualité de nos prestations.

Modalités d'évaluation

Les acquis peuvent être affirmés via une certification (voir page certification). 19 Formation se charge de l'inscription mais il revient au stagiaire de communiquer sur ses dates de disponibilités dans un délais de 6 mois après la fin de la formation. Passé ce délai, il reviendra au stagiaire de faire le nécessaire auprès des organismes certificateurs.

- Évaluation à chaud
- Test d'évaluation des acquis
- Rapport de stage de l'intervenant
- Certification (si prévue au cahier des charges)
- Évaluation à froid du stagiaire
- Appréciation client (satisfaction et impact général de la formation en interne)

19 FORMATION

Actions de formation

NOS CERTIFICATIONS

19 - Organisme de formation certifié QUALIOPI depuis le 23 septembre 2020
Une labellisation véritable gage de sérieux et de qualité pour notre organisme

19 Formation – organisme référencé au Datadock
Ces deux accréditations nous permettent également d'être reconnus auprès des différents OPCO.

19 est centre agréé pour dispenser et/ou préparer ses stagiaires aux certifications suivantes

Enregistrées auprès de:

FRANCE compétences

ETS TOEIC

TEST D'APTITUDE À TRAVAILLER DANS UNE LANGUE ÉTRANGÈRE
LILATE
LIVE LANGUAGE TEST

LE ROBERT CERTIFICATION

Centre de préparation dcL Diplôme de Compétence en Langue

TOSA®

ENI

Linguaskill

Mais aussi (hors répertoire)

brightlanguage

Pipplet

DiGiTT®

Toutes les formations proposées au sein de ce catalogue débouchent sur une certification (incluse dans le tarif proposé). Quel que soit vos objectifs nos équipes mettent tout en œuvre afin de vous accompagner dans la réussite de ceux-ci.

Mais avant cela il est primordial de comprendre l'importance de la certification ainsi que son choix. 19 Formation vous accompagne et vous conseille en fonction de votre profil et votre but.

Pourquoi passer une certification ?
Pour améliorer son employabilité, pour une évolution de carrière ou tout simplement par défi personnel, nombreuses peuvent être les raisons d'opter pour une certification.

La palette des certifications professionnelles disponibles s'est accrue ou même titre que le niveau d'expertise qu'elle propose. Les formations 19 préparent aux certifications visant à justifier de votre niveau linguistique mais également vos compétences informatiques sur les titres des plus grands constructeurs IT (Microsoft, Adobe, Linux, Google, Autodesk, …)

Ces certifications valident vos connaissances ainsi que vos compétences opérationnelles.

ACCESSIBILITÉ

"On estime que malgré les idées reçues, seulement 2% des personnes en situation de handicap sont en fauteuil roulant et 80 % des handicaps déclarés sont invisibles."

(Handinorme)

La formation est un droit accessible à tous.

L'accès à nos formations pour les personnes en situation de handicap

En parcourant notre site ou en venant à notre rencontre, vous avez pu constater les valeurs que nous portons. Nous mettons l'humain est au centre de nos priorités c'est pourquoi nous accordons une grande importance à l'accueil réservé aux personnes en situation de handicap. Quelle que soit la modalité ou le type de formation choisie, nous vous invitons à signaler, dès la prise de contact et/ou de renseignements, la nature de votre handicap ainsi que vos besoins spécifiques. Chaque situation de handicap (ponctuelle ou pas) fera l'objet d'une attention particulière, afin de vous proposer des modalités d'accessibilité à la formation et le cas échéant de vous orienter vers la structure la plus adaptée.

Votre référent Handicap : Nelly BARON – 04 75 44 44 22

Accès à nos formations

Afin de mettre en œuvre les meilleures conditions d'accueil des participants en situation de handicap, nous avons formalisé un mode opératoire destiné aux collaborateurs susceptibles d'accueillir ou d'informer une personne en situation de handicap pour l'une de nos formations.

Personnes à mobilité réduite

Nos salles répondent aux normes de sécurité des ERP (Établissement Recevant du Public). Nos locaux ont été implantés de manière à être facilement accessibles en transports en commun et offrir à proximité l'ensemble des services nécessaires. Notre centre de formation a été conçu dans le respect intégral des normes sur l'accueil des personnes à mobilité réduite.

19FORMATION

Actions de formation

Handicap visuel

Notre documentation est adaptable à leurs besoins (impression des supports pédagogiques avec une police adaptée à la vue des participants). Elle peut être mise à leur disposition en amont de la formation afin que le participant puisse le transcrire en braille à l'aide de son logiciel personnel. Par ailleurs, les chiens guides et d'assistance sont les bienvenus dans nos centres pour accompagner leurs maîtres.

Handicap auditif

Des interprètes en langue des signes peuvent être mis à la disposition des participants (cette prestation faisant l'objet d'un coût supplémentaire). Par ailleurs, une place peut également être ouverte à un traducteur en langue des signes, avec une coordination en amont de la formation avec le formateur.

Accès à nos formations à distance

Pour nos prestations à distance, nous pouvons travailler avec Microsoft Teams. Celui-ci disposant de fonctionnalités inclusives, tel que le sous-titrage de la vidéo en direct.

19FORMATION
Actions de formation

LES MODES DE FINANCEMENTS

Le financement avec son Compte Personnel de formation (CPF)

La réforme de la formation professionnelle, entrée en vigueur le 1er janvier 2019, a simplifié la procédure pour les salariés qui veulent mobiliser leur Compte Personnel de formation (CPF) pour financer leurs formations. Le CPF peut également être mobilisé par les fonctionnaires de l'État ou des collectivités territoriales.

L'autofinancement

Pour celles et ceux qui veulent démarrer rapidement leur formation sans avoir à attendre les accords de prise en charge des OPCO ou de Pôle emploi, le financement personnel est la meilleure solution.

Le financement via le plan de formation de votre employeur

L'entreprise peut prendre en charge intégralement la formation de ses salariés via le plan de développement des compétences.

Le financement via l'Aide individuelle à la formation (AIF-Pôle Emploi)

Les demandeurs d'emploi ont le droit de solliciter le Pôle emploi pour le financement de leur formation. Les délais sont assez courts, ce qui permet de démarrer rapidement son bilan de compétences.

19FORMATION

Actions de formation

INFORMATIONS PRATIQUES

19FORMATION

Zone d'activités Briffaut
34 rue Henri Rey
26000 Valence
Tél: 04 75 44 44 22
Mail: contact@19-formation.com

GPS - 44.917004, 4.932798

19 formation

En bus : *Depuis le pôle bus, prendre la Ligne 8 puis Arrêt Simonet*

www.19-formation.com

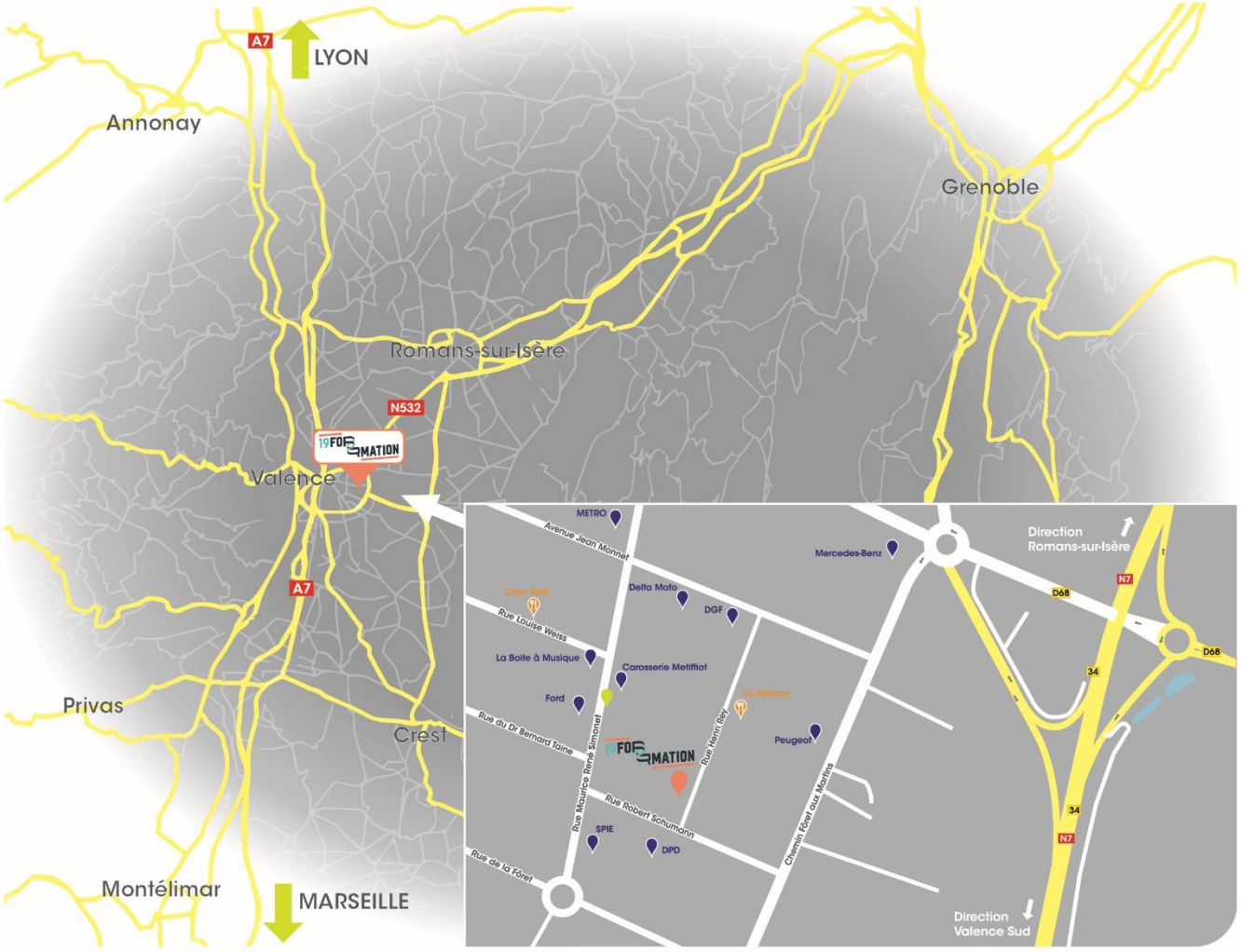

19 FORMATION
Actions de formation

HORAIRES ET CONTACTS

19 Formation vous accueille de 8h00 à 18h00
Du Lundi au vendredi

Vos contacts privilégiés

Conseillère formation : Elodie MARTEL
Tél : 06 70 94 32 58
Mail: commercial@19-formation.com

Assistante formation: Betty ASTIER
Tél : 04 75 44 44 22
Mail : contact@19-formation.com

19 FORMATION
Actions de formation

CHARTE DE DÉONTOLOGIE CPF

CPF ENTREPRISE DE FORMATION RESPECTANT LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

Cette charte, à l'initiative de la fédération Les Acteurs de la Compétence (anciennement FFP), a pour vocation d'éclairer les consommateurs qui souhaitent mobiliser leur CPF.

Elle promeut le développement d'une offre de qualité sur moncompteformation.gouv.fr, basée sur des valeurs de transparence, loyauté et éthique professionnelle, indispensables au développement d'une offre de formation de qualité.

19 Formation applique la présente charte et s'engage à respecter les 10 engagements définis.

1- Je suis titulaire de la certification Qualiopi comme condition préalable à la promotion et la vente de prestations éligibles au CPF, à compter du 1er janvier 2022.

2- Dans le cadre d'une formation certifiante, je garantis que :

   a. Je suis propriétaire de la certification professionnelle visée ou je dispose de l'accord écrit de son propriétaire ;

   b. Je mets tout en œuvre pour que l'apprenant ayant suivi une formation certifiante au sein de mon organisation soit en mesure de passer sa certification.

3- Je présente mon offre avec loyauté, quel que soit le support de communication (site web, mailing, démarchage téléphonique, affichage, etc.), en m'interdisant d'attirer ou d'induire en erreur le consommateur par :

   a. La mise en évidence d'une prétendue gratuité de tout ou partie de la prestation ;

   b. La mise en évidence de cadeaux à la clientèle (ex : ordinateur, tablette, etc.);

   c. Le non-respect des règles d'utilisation de la marque, de la charte ou du logo MonCompteFormation, en particulier par une exploitation sans rapport avec une offre clairement identifiée et effectivement éligible au CPF ;

   d. L'usurpation de toute représentation des pouvoirs publics (Marianne, logo ministériel, etc.) ou tout autre signe ou symbole institutionnel dans le seul but de faire naître une ambiguïté sur mon identité réelle.

4- Je maîtrise le recours à la sous-traitance dont je suis le garant quel qu'en soit son objet et en particulier :

   a. Je m'interdis, et interdis à tous mes partenaires, toute pratique agressive ou trompeuse de démarchage commercial ;

   b. J'interdis à mon sous-traitant d'avoir lui-même recours à la sous-traitance.

5- Je fournis au consommateur toutes les garanties contre l'usurpation de son numéro de Sécurité sociale ou de son Compte Personnel de Formation et je m'interdis, en particulier, d'usurper les identifiants d'un tiers pour utiliser son compte.

6- J'informe au préalable des frais pris en charge par le Compte Personnel de Formation et des éventuels frais additionnels.

7- Je facilite la recherche sur MonCompteFormation en ne dupliquant pas les actions similaires de mon catalogue dans le seul but d'optimiser mon positionnement dans le moteur de recherche dont la Caisse des dépôts et consignations assure la neutralité.

8- Je prévois des modalités d'évaluation en amont de la formation pour adapter le cas échéant la prestation aux besoins de la personne.

9- Dans le cadre d'une action de formation en tout ou partie à distance, je garantis :

   a. Une assistance technique et pédagogique appropriée pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours ;

   b. Une information du bénéficiaire sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne ;

   c. Des évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation.

10- Je propose à tout client consommateur le recours amiable et gratuit au service de la médiation de la consommation, en cas de litige.

REGLEMENT INTERIEUR

Le présent règlement intérieur est établi conformément aux articles L6352-3 et L6352-4 et R6352-1 à R6352-15 du Code du Travail.
Il est applicable à tous les stagiaires, quel que soit leur statut (salarié en formation à l'initiative de son employeur – plan de formation – demandeur d'emploi…) que l'organisme accueille dans ses locaux ou dans des locaux mis à sa disposition.
Il a pour objet de :

- *Rappeler les principales mesures applicables en matière d'hygiène et de sécurité dans l'établissement ;*
- *Fixer les règles applicables en matière de discipline et notamment la nature et l'échelle des sanctions applicables aux stagiaires ainsi que les droits de ceux-ci en cas de sanction.*

Le présent règlement intérieur doit être remis aux stagiaires avant leur inscription définitive et tout règlement de frais.

MODIFICATION DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE DU STAGIAIRE

Article 1er : Consignes d'incendie

Se conformer aux consignes du bâtiment

Article 2 : Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme.

La déclaration d'accident, le cas échéant, doit être établie soit par l'entreprise si le stagiaire accidenté est un salarié en formation dans le cadre du plan de formation (l'organisme doit alors avertir l'entreprise de l'accident dans les meilleurs délais), soit par l'organisme dans tous les autres cas (salarié en congé individuel de formation, demandeur d'emploi….)

Article 3 : Boissons alcoolisés

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans l'organisme ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 4 : Restaurant

Il est interdit aux stagiaires de prendre leur repas dans les locaux affectés à la formation SAUF autorisation de la Direction.

Article 5 : Respect des locaux
Les stagiaires sont tenus de ne pas détériorer les locaux communs à l'ensemble du bâtiment.
DISCIPLINE

Article 6 : Horaires
Les stagiaires sont tenus de respecter les horaires de stages sous peine de l'application des dispositions de l'article 8.
Ceux-ci sont fixés par la direction et portés à la connaissance des stagiaires soit par voie d'affichage, soit à l'occasion de la remise aux stagiaires du programme de stage.

Article 7 : Absences et retards
En cas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir le formateur qui a en charge la formation ou le secrétariat de l'organisme et s'en justifier.

Lorsque les stagiaires sont des salariés en formation dans le cadre du plan de formation, l'organisme doit informer préalablement l'entreprise de ces absences. Toute absence ou retard non justifié par des circonstances particulières sera facturé.

En outre pour les stagiaires demandeurs d'emploi rémunérés par l'Etat ou une région, les absences non justifiées entraîneront, en application de l'article R6341-45 du Code du Travail, une retenue de rémunération proportionnelle à la durée desdites absences.

Article 8 : Accès à l'organisme
Sauf autorisation expresse de la Direction, les stagiaires ayant accès à l'organisme pour suivre leur stage ne peuvent :

- Entrer ou demeurer à d'autres fins ;
- Introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme ni de marchandises destinées à être vendues au personnel ou aux stagiaires.

Article 9 : Circulation à l'intérieur de l'immeuble – Parc de stationnement
Dans l'enceinte de l'organisme, la circulation des véhicules entre l'entrée et le parking doit se faire :

- Véhicule à la main lorsqu'il s'agit de bicyclettes, cyclomoteurs et vélomoteurs
- Au pas, lorsqu'il s'agit de motos et voitures automobiles

La circulation se fait en respectant les règles du code de la route.

Article 10 : Affichage
La publicité commerciale, la propagande politique, syndicale ou religieuse sont interdites dans l'enceinte de l'organisme.

Article 11 : Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires.
L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte (salles de cours, locaux administratifs, parc de stationnement, vestiaires…)

Article 12 : Sanction
Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une exclusion.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

La direction de l'organisme doit informer de la sanction prise :

- L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation d'une entreprise
- L'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation.

Article 13 : Procédure disciplinaire
La direction du centre, après accord de l'entreprise informe le stagiaire de la sanction prise.

ENTREE EN APPLICATION

Article 14 :
Le présent règlement intérieur entre en application à compter du 05 septembre 2018.

SIGNATURE DU/DES RESPONSABLE-S DE L'ORGANISME

À Valence le 3 janvier 2021

Nelly BARON - Gérante 19 FORMATION

19 formation
34 rue Henri Rey
ZA Briffaut Est
26000 VALENCE
04 75 44 44 22
contact@19-formation.com
www.19-formation.com

En vous remerciant de votre confiance, nous vous souhaitons une agréable formation.

CHARTE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Soucieux de protéger la vie privée de ses clients, 19 FORMATION s'engage dans la protection des données personnelles.

La présente Charte a pour objet de rappeler nos principes et nos actions visant au respect de la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel.

1- Nos principes en matière de traitement des données personnelles

En application du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les traitements de vos données personnelles effectués par 19 FORMATION s'appuient sur les principes fondamentaux suivants :

- Les traitements sont licites, loyaux et transparents
- Les finalités de chaque traitement sont déterminées, explicites et légitimes
- Les données collectées sont proportionnelles à la finalité du traitement
- Les données collectées font l'objet de mesures de sécurité organisationnelles et techniques

Les données à caractère personnel collectées par nos soins et faisant l'objet d'un traitement sont effectuées par la société 19 FORMATION, SARL unipersonnelle au capital de 10 000 euros, immatriculée au RCS de Romans sous le n° 347 745 028 dont le siège social est situé au 34 rue Henri Rey – 26000 Valence

Lorsque les données à caractère personnel sont collectées par 19 FORMATION auprès d'un client agissant en qualité l'employeur du (ou des) stagiaire(s), 19 FORMATION agit en qualité de sous-traitant au sens de l'article 28 du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

2- Nature des données collectées

Par donnée à caractère personnel on entend toute information se rapportant à une personne identifiée ou identifiable, notamment par référence à des identifiants tels qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, un ou plusieurs éléments spécifiques propres à l'identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale ainsi qu'à tout autre renseignement que nos clients décident de nous communiquer.

Nous collectons et traitons principalement deux types de données :

- Des données relatives à nos clients : ces données concernent les interlocuteurs du département formation, direction des ressources humaines, direction achats. Les données personnelles collectées et traitées sont les nom, prénom, adresse email, fonctions, adresse postale, numéro de téléphone et toute autre information communiquée spontanément par la personne si son contenu est pertinent et proportionnel au regard de la finalité du traitement.

- Des données relatives aux stagiaires de la formation professionnelle : ces données sont collectées soit auprès de l'employeur, soit auprès du stagiaire lui-même lors de l'inscription. Ces données sont : les nom, prénom, employeur, profession, adresse email et postale, numéro de téléphone et toute autre information communiquée spontanément par la personne si son contenu est pertinent et en lien direct avec la finalité du traitement.

La collecte des données du stagiaire auprès de l'employeur répond à l'obligation légale de formation des employeurs vis-à-vis de leurs salariés.

La collecte des données auprès du stagiaire lui-même répond à l'obligation légale visée au paragraphe précédent ou à l'exécution d'une action de formation professionnelle telle que prévue à l'article L 6313-1 du Code du travail. Les données collectées sont alors nécessaires à la réalisation de l'action.

Le cas échéant, et dans le cadre exclusif de l'organisation du temps de repas de la formation, 19 FORMATION peut demander ou recueillir spontanément auprès des stagiaires des informations concernant d'éventuelles allergies alimentaires.

De même, en application de l'article D 5211-3 du code du travail, 19 FORMATION peut collecter des informations sur d'éventuelles situations de handicap afin de prévoir les adaptations nécessaires au déroulé de la formation.

3- Finalités de la collecte et du traitement des données personnelles

Les données collectées font l'objet d'un traitement par 19 FORMATION pour les finalités suivantes.

- Les données relatives à nos clients en charge de l'achat de prestations de formation professionnelle ont pour finalité l'exécution de l'action de formation professionnelle des salariés. Elles peuvent également avoir pour finalité la réalisation d'études marketing, de statistiques internes et peuvent être utilisées dans le cadre d'actions de prospection commerciale si la personne n'a pas opposé son refus à de telles actions.

- Les données relatives aux stagiaires de la formation professionnelle ont pour finalité l'enregistrement et le traitement de la prestation de formation, à savoir : l'enregistrement des inscriptions, l'envoi des confirmations d'inscription et des documents légaux de la formation professionnelle, l'élaboration des listes d'émargement, des attestations de présence et de formation, l'émargement des stagiaires pour les formations en présentiel, la connexion aux plateformes LMS accessibles sur Internet, l'inscription a des certifications.

Ces finalités sont définies conformément aux dispositions de l'article L 6353-9 du Code du travail.

La collecte de l'adresse e-mail communiquée par le stagiaire peut aussi avoir pour finalité l'envoi d'offres ou d'informations pertinentes. Le stagiaire a toujours la possibilité de s'opposer à ces envois en cochant la case figurant dans les notices d'information. S'il ne s'est pas opposé à l'envoi de ces offres, il bénéficie de la possibilité de se désinscrire à tout moment.

4- Destinataires des données personnelles

Les destinataires des données personnelles sont :

- Les services internes 19 FORMATION en charge de la gestion de la formation. Seuls les personnels des services en charge du traitement des opérations liées à la gestion de la formation professionnelle ont accès aux données à caractère personnel.

- Les sous-traitants en charge d'une prestation liée à l'exécution de l'action de formation ou les partenaires 19 FORMATION (certaines formations 19 FORMATION sont réalisées dans le cadre de partenariats avec des organismes de formation continue certifiés ou autres acteurs). Lorsqu'un traitement de données personnelles est effectué par nos partenaires ou nos sous-traitants, le traitement est effectué dans le seul but de fournir la prestation ou permettre l'accès au service. À cet effet, les prestataires et sous-traitants ne sont autorisés à collecter les informations que pour les seuls besoins de fourniture de la prestation.

- Peuvent également être destinataires de données à caractère personnel les organismes publics ou non, exclusivement pour répondre à nos obligations légales (contrôle et financement de la formation professionnelle notamment), les auxiliaires de justice, les officiers ministériels, les organismes chargés d'effectuer le recouvrement des créances.

5- Durée de conservation des données

Les données personnelles collectées et traitées par 19 FORMATION pour l'exécution d'une prestation de formation sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la gestion de la formation. Elles font ensuite l'objet d'un archivage jusqu'à l'expiration de la durée de prescription légale applicable (établissement de la preuve en matière contractuelle, justificatifs à fournir en cas de contrôle des services de l'État, ...).

Les données collectées à des fins de prospection commerciale sont conservées pendant une durée maximale de trois (3) ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Les données concernant d'éventuelles allergies alimentaires ou des situations de handicap telles que visées au 2/ ci-avant ne sont conservées que pour la durée de l'action de formation.

Bilan de compétences : 19 Formation, en tant que prestataire de bilans de compétences procède à la destruction des documents élaborés pour la réalisation du bilan de compétences, dès le terme de l'action.
Toutefois, les dispositions du premier alinéa ne s'appliquent pas pendant un an :
- au document de synthèse dans le cas mentionné au troisième alinéa de l'article L. 6313-4 ;
- aux documents faisant l'objet d'un accord écrit du bénéficiaire fondé sur la nécessité d'un suivi de sa situation.

6- Mesures de sécurité

19 FORMATION prend des mesures techniques et organisationnelles pour interdire l'accès non autorisé ou la divulgation de vos données :

- L'accès à nos locaux et à nos plates-formes informatiques sont sécurisés
- L'accès, le partage, et le transfert de données sont sécurisés
- Nos collaborateurs amenés à accéder aux données personnelles sont sensibilisés aux exigences de confidentialité

7- Droits

Conformément à la règlementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données, ainsi que de celui d'en demander l'effacement, de vous opposer à leur traitement et d'en obtenir la limitation ou la portabilité dans la mesure où cela est applicable.

19 FORMATION peut adresser des offres commerciales par mail à ses clients professionnels qui ne s'y sont pas opposés lors du recueil de leurs données.

Les personnes concernées peuvent à tout moment demander à ne plus recevoir les communications relatives à nos offres, actualités et évènements en utilisant le lien hypertexte prévu à cet effet dans chaque email adressé ou directement par courrier à l'adresse suivante : 19 FORMATION - 34 rue Henri Rey – 26000 Valence

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1.PRESENTATION

19 FORMATION est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi 34, Rue Henri Rey – 26000 VALENCE (France). 19 FORMATION développe, propose et dispense des formations en présentiel inter et intra entreprise, des formations ouvertes et à distance en mode E-learning ainsi que des formations blended associant à la fois le présentiel et le E-learning. 19 FORMATION réalise également des études et du conseil opérationnel aux entreprises ainsi que des bilans de compétences (l'ensemble des prestations 19 Formation étant ci-après dénommée « l'Offre de services 19 FORMATION » ou « l'Offre de services »).

2.OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les Offres de services 19 FORMATION relatives à des commandes passées auprès de 19 FORMATION par tout client professionnel (ci-après « le Client »).

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de 19 FORMATION, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que 19 FORMATION ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de 19 FORMATION, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins.

3. ETUDE ET CONSEIL OPERATIONNEL

Toute prestation d'étude et de conseil opérationnel fait l'objet d'une proposition commerciale et financière établie par 19 FORMATION. En cas d'acceptation par le Client, un acompte minimum de 20% du coût total de la prestation pourra être demandé au Client.
Le cas échéant, le prix de la prestation est révisable à la date anniversaire du contrat par application de la formule de révision visée au 7.2.3 ci-après.
Pour la réalisation des missions d'études et de conseil opérationnel, 19 FORMATION facture le temps des consultants consacré à la mission, soit en fonction d'un prix par jour d'intervention, soit au forfait.
Les frais techniques et logistiques liés à l'exécution de la mission sont à la charge du Client et ne sont en aucun cas inclus dans les honoraires. Sauf indication contraire dans la proposition, ces frais sont facturés à leur prix coûtant augmenté des frais de gestion évalués forfaitairement à 25%.

4. FORMATIONS EN PRESENTIEL

4.1 Formations interentreprises

4.1.1 Descriptif
Les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises, longues ou courtes, disponibles au catalogue 19 FORMATION et réalisées dans les locaux 19 FORMATION ou des locaux mis à disposition par 19 FORMATION.

4.1.2 Conditions financières
Le règlement du prix de la formation est à effectuer, à l'issue de la prestation sur facture, comptant, sans escompte à l'ordre de 19 FORMATION.
Tous les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation, ils sont optionnels et sont directement facturés au Client qui se charge, le cas échéant, d'en obtenir le remboursement auprès de son OPCA.

4.1.3 Remplacement d'un participant
19 FORMATION offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité jusqu'à 10 jours ouvrés. Si le remplacement intervient moins de 10 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, il ouvre droit à une indemnité forfaitaire de 50 € au profit de 19 FORMATION.

4.1.4 Insuffisance du nombre de participants à une session.
Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, 19 FORMATION se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

4.2 Formations intra-entreprise

4.2.1 Descriptif
Les dispositions du présent article concernent des formations intra-entreprise développées sur mesure et exécutées dans les locaux de 19 FORMATION, du Client ou dans des locaux mis à disposition par le Client.

4.2.2 Conditions financières
Toute formation intra-entreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par 19 FORMATION. Sauf disposition contraire dans la proposition 19 FORMATION, un acompte minimum de 20% du coût total de la formation pourra être demandé au Client.
Le cas échéant, le prix est révisable à la date anniversaire du contrat par application de la formule de révision visée au 7.2.3 ci-après

5. FORMATIONS E-LEARNING

5.1 Descriptif

Le E-learning consiste en la dispensation de formations ouverte et à distance par l'utilisation de modules de formation dans un espace électronique sécurisé. Dans le cadre du E-learning, 19 FORMATION consent au Client :
- l'ouverture de clés d'accès au service des plateformes LMS partenaires de 19 FORMATION, au profit de l'utilisateur final (l'Utilisateur), défini comme toute personne physique titulaire d'un compte d'ouverture de session utilisateur lui permettant d'accéder au(x) module(s)
- pendant une période définie contractuellement dans la proposition financière à compter de l'accusé de réception de l'e-mail de confirmation d'accès adressé par 19 FORMATION, période à l'issue de laquelle l'accès sera désactivé ;
- le droit d'accéder au(x) module(s) objet de la sélection opérée par le Client ;
- la faculté pour le Client d'obtenir une évaluation en amont et en aval du parcours de formation de l'Utilisateur ;
- la mise à disposition au profit du Client d'un compte-rendu permettant d'assurer une traçabilité complète de la formation (« reporting »).

5.2 Test préalable et prérequis techniques

Le cas échéant, un test préalable sera effectué avant la signature du bon de commande entre 19 FORMATION et un représentant habilité du Client qui s'assurera de la compatibilité permanente de son environnement technique, quelles que soient les évolutions que celui-ci pourrait connaître, avec les plateformes LMS partenaires de 19 FORMATION ; il ne pourra pas se prévaloir, ultérieurement au test préalable, d'une incompatibilité ou d'un défaut d'accès au(x) module(s).

5.3 Accès au(x) module(s)

A réception du bon de commande signé, 19 FORMATION transmet à l'adresse électronique de l'utilisateur un identifiant (« Login ») et un mot de passe lui offrant un droit d'accès au(x) module(s) objet de la sélection du Client.
Sauf dispositions contraires, une facture est établie et adressée au Client dès la création par 19 FORMATION des codes d'accès permettant l'accès au(x) module(s).

5.4 Durée de l'accès au(x) module(s)

Sauf dispositions particulières expressément acceptées par 19 FORMATION, les droits d'utilisation du ou des module(s) accessible(s) sur les plateformes LMS partenaires de 19 FORMATION sont concédés pour :
- une durée définie contractuellement dans la proposition financière à compter de l'ouverture des clés d'accès au service de la plateforme LMS de 19 FORMATION.
- un nombre défini d'utilisateurs
- la version disponible du ou des module(s) E-learning de 19 FORMATION à la date d'acceptation de la commande par 19 FORMATION.

5.5 Périmètre des Utilisateurs

Sauf conditions particulières expressément acceptées par 19 FORMATION visant notamment le cas de sociétés affiliées au sein d'un groupe de sociétés, les droits d'utilisation du ou des module(s) sont concédés au seul Client signataire du bon de commande.

5.6 Droit d'usage personnel

L'identifiant et le mot de passe, livrés par voie électronique à l'Utilisateur, sont des informations sensibles, strictement personnelles et confidentielles, placées sous la responsabilité exclusive du Client. À ce titre, ils ne peuvent être cédés, revendus ni partagés.
Le Client se porte garant auprès de 19 FORMATION de l'exécution de cette clause par tout utilisateur et répondra de toute utilisation frauduleuse ou abusive des codes d'accès. Le client informera sans délai 19 FORMATION de la perte ou du vol des clés d'accès.
En cas de violation de la clause d'inaliénabilité ou de partage constatés des clés d'accès, 19 FORMATION se réserve le droit de suspendre le service, sans indemnité, préavis, ni information préalable.

5.7 Caractéristiques du ou des module(s) de formation en ligne

Sauf conditions particulières expresses, chaque module de formation est disponible en diverses langues dont le détail figure dans le catalogue E-learning publié par 19 FORMATION et fait l'objet d'une fiche descriptive disponible dans le Catalogue.
La durée de formation est donnée à titre indicatif. 19 FORMATION se réserve la faculté de modifier le(s) module(s) de formation proposés sur ses plateforme LMS partenaires, tant dans leur organisation générale, que dans leur nature et leur contenu sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.
19 FORMATION pourra fournir, à la demande du Client, tout justificatif informatique retraçant l'inscription et le suivi de la formation à distance effectuée.

5.8 Garanties de 19 FORMATION

19 FORMATION s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accès à ses plateforme LMS partenaires, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, pendant la durée des droits d'utilisation du ou des module(s), sauf panne éventuelle ou contraintes techniques liées aux spécificités du réseau Internet.

Le Client s'engage à informer 19 FORMATION dans un délai de 24 heures à compter de la découverte d'un dysfonctionnement technique.

19 FORMATION fera ses meilleurs efforts pour que les plateforme LMS partenaires fonctionnent de manière fiable et continue. Toutefois, le Client reconnait que nul ne peut garantir le bon fonctionnement du réseau internet.
Dans l'hypothèse d'une interruption de service par liée à une intervention de maintenance corrective, 19 FORMATION mettra tout en œuvre auprès de ses partenaires pour remédier au dysfonctionnement dans un délai de 24 heures ouvrées. Passé ce délai, 19 FORMATION prolongera l'accès du ou des module(s) au profit des Utilisateurs pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité.

En cas de maintenance évolutive de ses plateformes LMS partenaires, 19 FORMATION pourra également interrompre temporairement l'accès. 19 FORMATION s'efforcera alors de limiter le temps d'interruption du service et s'efforcera d'en avertir préalablement le Client. Ce dernier s'engage à ne pas réclamer d'indemnités ni de dommages et intérêts à 19 FORMATION. 19 FORMATION prolongera l'accès du ou des module(s) au profit des Utilisateurs pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité.

5.9 Non-conformité ou anomalies constatées par le Client sur les module(s)

Par « non-conformité » on entend le défaut de concordance entre le ou les module(s) livré(s) et le bon de commande signé par le Client.
Par « anomalie » on entend toute panne, incident, blocage, dégradation des performances, non-respect des fonctionnalités, empêchant l'utilisation normale de tout ou partie du ou des module(s).

19 FORMATION ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu et sans erreur du ou des module(s).

Toute réclamation portant sur une non-conformité ou une anomalie du ou des module(s) livré(s) doit être formulée par écrit dans les 8 (huit) jours suivant la livraison des clés d'accès au(x) module(s). Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies ou non-conformités constatées. Seule 19 FORMATION peut intervenir sur le(s) module(s). Le Client s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

Toutefois, la garantie n'est pas applicable si l'anomalie trouve son origine dans les cas suivants, sans que cette liste soit exhaustive :
- Les prérequis techniques ont été modifiés sans l'accord préalable de 19 FORMATION
- Les anomalies constatées relèvent de programmes non fournis par 19 FORMATION.
- Les anomalies sont liées à de mauvaises manipulations.

5.10 Assistance téléphonique

19 FORMATION met à la disposition de l'interlocuteur contractuellement désigné par le Client, une assistance téléphonique joignable de 9 heures à 18 heures aux jours ouvrés.
L'assistance téléphonique est destinée à identifier le dysfonctionnement et, en fonction de la difficulté rencontrée, soit à apporter une réponse immédiate, soit à préciser le délai dans lequel la réponse sera donnée.
Si le défaut incombe à 19 FORMATION et sous réserve du respect par le Client des conditions visées au chapitre 7 des présentes, cette dernière s'engage à tout mettre en œuvre pour le résoudre ou apporter une solution de contournement acceptable dans les meilleurs délais
Aucune maintenance sur site n'est prévue.

5.11 Cookies

Le Client informera chaque Utilisateur qu'un cookie, qui s'entend d'un bloc de données permettant à 19 FORMATION d'identifier l'Utilisateur et servant à enregistrer des informations indispensables à sa navigation sur les plateformes LMS partenaires de 19 FORMATION, peut s'installer automatiquement sur son logiciel de navigation. Le paramétrage du logiciel de navigation permet d'informer de la présence du cookie et éventuellement de la refuser. Le cookie installé ne contient que l'identifiant de l'Utilisateur et ne permet pas aux sites tiers d'identifier celui-ci. Le Client informera néanmoins l'Utilisateur qu'il est préférable de cocher l'option déconnexion à chaque fermeture de la session utilisateur.

6. DISPOSITIONS COMMUNES AUX FORMATIONS

6.1 Documents contractuels

Pour chaque action de formation une convention établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise.
L'attestation de participation est adressée après la formation.
Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

6.2 Règlement par un OPCO

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO.
L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à 19 FORMATION. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par 19 FORMATION au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à 19 FORMATION au premier jour de la formation, 19 FORMATION se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

6.3 Annulation des formations en présentiel à l'initiative du Client

Les dates de formation en présentiel sont fixées d'un commun accord entre 19 FORMATION et le Client et sont bloquées de façon ferme.

En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation planifiée en commun, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :
Formations informatiques et tertiaires et toutes sessions d'une durée supérieure à 2 heures
· report ou annulation communiqué au moins 30 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité.
· report ou annulation communiqué moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client

· report ou annulation communiqué moins de 15 jours et au moins 7 jours ouvrés avant la session : 70% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.
· report ou annulation communiqué moins de 7 jours ouvrés avant la session : 100% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.
Formations linguistiques – session de 2heures ou moins
· report ou annulation communiqué au moins 15 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité.
· report ou annulation communiqué moins de 15 jours et au moins 7 jours ouvrés avant la session : 30% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client
· report ou annulation communiqué moins de 7 jours et au moins 2 jours ouvrés avant la session : 70% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.
· report ou annulation communiqué moins de 2 jours ouvrés avant la session : 100% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.

7.DISPOSITIONS APPLICABLES À L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE SERVICES 19 FORMATION

7.1 Modalités de passation des Commandes

La proposition et les prix indiqués par 19 FORMATION sont valables trois (3) mois à compter de l'envoi de la proposition tarifaire.
L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par 19 FORMATION de la proposition tarifaire signée par tout représentant dûment habilité du Client, dans le délai de trois (3) mois à compter de l'émission de ladite proposition tarifaire.
La signature du bon de commande et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par 19 FORMATION à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

7.2. Facturation – Règlement

7.2.1 Prix
Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.
Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéo projecteur, métaplan, Matériel de simulation marketing, …) sont facturés en sus.

7.2.2 Paiement
Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- Le paiement comptant doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture ;
- Le règlement est accepté par règlement domicilié automatique (prélèvement), chèque, virement bancaire ou postal ;
- Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

En cas de retard de paiement, 19 FORMATION pourra suspendre toutes les commandes en cours et désactiver l'accès au(x) module(s) E-learning, sans préjudice de toute autre voie d'action.
Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal. 19 FORMATION aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à 19 FORMATION.
Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

7.2.3 Révision de prix
Le cas échéant, la proposition financière du PRESTATAIRE acceptée par le Client sera révisée à chaque date anniversaire du contrat par application automatique de la formule de révision de prix suivante :
P1=PO (S1/SO)
Où P1 = prix révisé en EUR HT P0 = prix initial en EUR HT
S1 = indice Syntec à la date de renouvellement du contrat
SO = indice Syntec à la date de signature du contrat où à la date anniversaire du contrat pour les périodes postérieures.

7.3. Limitations de responsabilité de 19 FORMATION

La responsabilité de 19 FORMATION ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage du ou des module(s) E-learning de formation par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à 19 FORMATION.
Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de 19 FORMATION est expressément limitée
À l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de 19 FORMATION est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

En aucun cas, la responsabilité de 19 FORMATION ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

7.4. Force majeure

19 FORMATION ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à 19 FORMATION, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de 19 FORMATION.

7.5. Propriété intellectuelle

19 FORMATION est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, …) utilisés par 19 FORMATION pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de 19 FORMATION. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de 19 FORMATION. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.
Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations en ce compris, les module(s) E-Learning, ainsi que des bases de données figurant le cas échant sur les plateformes LMS partenaires de 19 FORMATION, sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En contrepartie du paiement du prix correspondant, les modules E-Learning font l'objet d'un droit d'utilisation personnel, non cessible et non exclusif pour une durée limitée contractuellement à compter de l'ouverture des clés d'accès.

En tout état de cause, 19 FORMATION demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

7.6. Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par 19 FORMATION au Client.

19 FORMATION s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.

7.7. Communication
Le Client accepte d'être cité par 19 FORMATION comme client de ses offres de services, aux frais de 19 FORMATION. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 7.5, 19 FORMATION peut mentionner le nom

du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

7.8. Protection des données à caractère personnel du stagiaire

Les données personnelles des stagiaires sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par les services 19 FORMATION en charge du traitement. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation en application de l'article L 6353-9 du Code du travail et des services 19 FORMATION associés, y compris l'accès aux plateformes LMS partenaires. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à 19 FORMATION, 34 Rue Henri Rey – 26000 VALENCE. Le stagiaire bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire.
En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par 19 FORMATION aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant.

La charte 19 FORMATION sur la protection des données personnelles est disponible sur le site www.19-formation.com.

7.9. Droit applicable – Attribution de compétence

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. EN CAS DE LITIGE SURVENANT ENTRE LE CLIENT ET 19 FORMATION A L'OCCASION DE L'EXECUTION DU CONTRAT, IL SERA RECHERCHE UNE SOLUTION À L'AMIABLE ET, A DEFAUT, LE REGLEMENT SERA DU RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS-SUR-ISERE.

19FORMATION

Actions de formation

LA FORMATION CONTINUE

« Apprendre c'est avoir un projet, c'est se projeter différent dans l'avenir »

Philippe MEIRIEU

Dans une société du travail marquée par la rapidité des évolutions techniques et numériques, la formation continue permet de répondre aux besoins d'adaptation et de développement des compétences que génèrent ses enjeux.

Merci pour votre confiance !